

AUDIT DES PÊCHES

2020

STIMULER L'ABONDANCE POTENTIELLE
DES OCÉANS CANADIENS

OCEANA Protégeons les
Océans du Monde

oceana.ca

La quatrième édition annuelle de l'*Audit des pêches* d'Oceana Canada présente la situation actuelle des pêches et leur gestion, suit les progrès réalisés en un an, ainsi que des recommandations pour l'année à venir afin de respecter les engagements du gouvernement fédéral et restaurer l'abondance de nos océans.

SOMMAIRE	3
Évaluation de 2020	4
LE CANADA GÈRE-T-IL BIEN SES PÊCHES?	6
Indicateurs scientifiques	9
Indicateurs de surveillance des prises	10
Indicateurs de gestion	12
Livrables du plan de travail	14
ARGUMENTS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DU RÉTABLISSEMENT DES PÊCHES CANADIENNES	16
UN ÉCART GRANDISSANT ENTRE LES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT ET SES ACTIONS	17
PÊCHE EXCESSIVE DES POISSONS QUI NOURRISSENT LES ÉCOSYSTÈMES OCÉANIQUES	19
CARTE DES STOCKS LES PLUS DANGEREUSEMENT ÉPUIÉS	20
ÉVALUATION DES PROGRÈS SUR LES PRIORITÉS DE L'AUDIT DES PÊCHES 2019	22
RECOMMANDATIONS	22
Liste de tâches	23
PASSEZ À L'ACTION	23

Publié en novembre 2020 par Oceana Canada

Auteurs : Devan Archibald, Reba McIver et Robert Rangeley

Crédit photo : couverture – iStock/shaunl, deuxième de couverture – iStock/sarkophoto

DOI : 10.5281/zenodo.4266794



2020

SOMMAIRE

L'ÉCONOMIE BLEUE DU CANADA : UNE OCCASION DE CROISSANCE AVANTAGEUSE POUR LES HUMAINS ET LA PLANÈTE



« Au rythme actuel, il faudra 37 ans avant que le Canada n'élabore des plans de reconstitution pour toutes ses populations de poissons gravement épuisés. »

— Josh Laughren, Directeur exécutif, Oceana Canada.

Alors que notre pays se remet des conséquences financières de la COVID-19, les ressources océaniques peuvent jouer un rôle fondamental pour notre reconstruction économique et une croissance durable. L'« économie bleue » du Canada génère des centaines de milliers d'emplois, souvent dans des communautés qui n'ont guère d'autres possibilités d'emploi. Mais une économie bleue vigoureuse commence par des poissons sauvages en quantité.

Les poissons et la pêche ont toujours été les piliers de l'économie des océans. Des océans abondants apportent stabilité économique aux communautés et nourriture à un monde de plus en plus affamé. Ainsi, le rétablissement des populations de poissons est bénéfique pour l'environnement et l'économie.

Pourtant, l'audit des pêches annuel d'Oceana Canada démontre que l'état de nos pêches se détériore toujours.

Ceci marque une autre année de déclin depuis notre premier *Audit des pêches* de 2017, malgré de nouveaux investissements en science et en gestion. Aujourd'hui, seul un quart des populations de poissons du Canada est considéré à un niveau sain; et nous constatons une diminution inquiétante des crustacés comme les crevettes et crabes, qui constituent une grande partie des revenus de pêche au pays. Nous voyons aussi un déclin des petits poissons, tels que le capelan, le hareng et le maquereau, qui sont des proies pour les oiseaux de mer et les baleines, ainsi que plusieurs

espèces importantes sur le plan commercial, telles que la morue et le thon.

Plusieurs raisons expliquent ces tendances insoutenables. Le Canada continue de pratiquer la surpêche des stocks gravement épuisés, incluant plusieurs vulnérables en raison des changements climatiques. Trop de décisions en matière de gestion des pêches cherchent à éviter des décisions difficiles à court terme, ce qui ne fera qu'aggraver les difficultés à venir. Par ailleurs, les efforts de reconstitution des populations épuisées sont au point mort, aucun nouveau plan n'ayant été publié en 2020.

Nous avons tout de même vu des améliorations. Depuis quatre ans, le gouvernement fédéral a rétabli le financement des sciences de la pêche, amélioré la transparence des données, fortement accru le nombre d'habitats marins protégés et introduit une Politique nationale de surveillance des pêches. La *Loi sur les pêches* moderne, entrée en vigueur l'année dernière, exige désormais la reconstitution des stocks de poissons épuisés.

Tout cela est très encourageant; mais les lois et politiques ne sont efficaces que si elles sont mises en œuvre. Nous ne pouvons pas appliquer la réglementation de la *Loi sur les pêches* qui n'existe pas. Nous ne pouvons pas reconstituer des pêches épuisées sans plan adéquat. Et nous ne pouvons pas fixer des quotas durables en fonction d'un portrait incomplet des captures.

Jusqu'à présent, le ministère des Pêches et des Océans (MPO) n'a pas réussi à respecter plusieurs des grands engagements pris par le gouvernement fédéral. Dans l'année à venir, le MPO doit s'attaquer à l'écart croissant entre l'intention des lois et des politiques, et les mesures concrètes sur l'eau.

Pour ce faire, il faut établir des règles pour appliquer les nouvelles dispositions de la *Loi sur les pêches*, en identifiant les principaux stocks et en exigeant des objectifs et des échéanciers pour les plans de rétablissement. Il faut mettre en œuvre la Politique de surveillance des pêches présentée en novembre 2019, et déterminer les quotas selon des données scientifiques reflétant toutes les prises, y compris celles de la pêche récréative et les prises accidentelles. Il faut aussi élaborer et implanter des plans de rétablissement rigoureux pour les stocks gravement épuisés.

Le Canada a l'occasion de réfléchir à l'avenir que nous voulons, et celui dont nous avons besoin, alors que nous traçons la voie de la reprise pour notre pays riche en ressources. Ne pas agir maintenant risquerait de gaspiller les centaines de millions de dollars récemment investis par le gouvernement fédéral afin d'améliorer la gestion des pêches. Cela signifierait aussi que nous pourrions perdre l'énorme potentiel à long terme de l'économie bleue d'origine - le poisson sauvage - pour soutenir notre planète et l'avenir des communautés côtières.

ÉVALUATION DE 2020

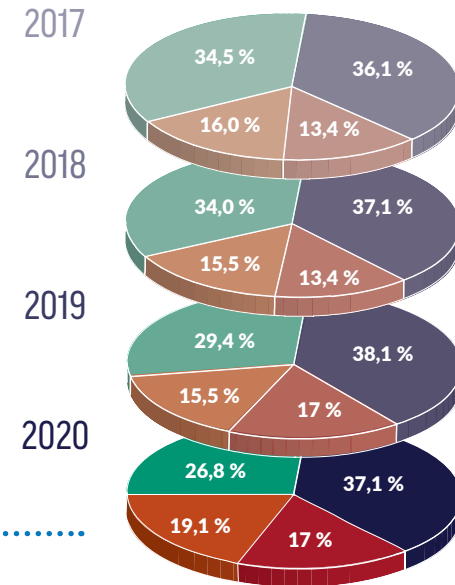
Niveau de santé global des stocks

Un déclin continu des stocks sains

Une planète en santé et une industrie des produits de la mer florissante ont besoin d'océans abondants. Malheureusement, les pêches canadiennes vont dans la mauvaise direction. Quatre ans après le premier *Audit des pêches* d'Oceana Canada, moins de stocks sont considérés comme sains, tandis que d'autres sont épuisés. Et malgré les investissements en sciences de la pêche, le Canada n'a toujours pas de données suffisantes pour évaluer la santé pour plus d'un tiers des stocks de poissons.



Les pêches durables requièrent une science, un suivi et une gestion de qualité. Cet audit plonge en profondeur dans chacun de ces aspects, en examinant des indicateurs clés pour déterminer dans quelle mesure les pêches de notre pays sont bien gérées et où des améliorations doivent être apportées.



Science

Les lacunes de données persistent

Les bonnes décisions de gestion dépendent de la qualité des données; mais les progrès pour la plupart des indicateurs ont stagné en 2020. Une exception notable est l'estimation de la mortalité naturelle, qui a continué à augmenter de manière importante. Toutefois, le nombre de publications scientifiques du MPO publiées à temps a considérablement diminué.

STOCKS AVEC ASSEZ DE DONNÉES POUR ÉVALUER LEUR SANTÉ



STOCKS AVEC ESTIMATIONS RÉCENTES SUR LA BIOMASSE



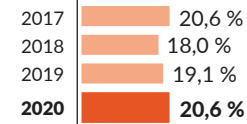
STOCKS AVEC POINTS DE RÉFÉRENCE LIMITE DÉJÀ ÉTABLIS



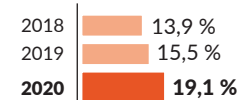
STOCKS AVEC POINTS DE RÉFÉRENCE SUPÉRIEURS DÉJÀ ÉTABLIS



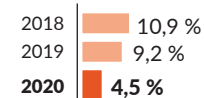
STOCKS AVEC ESTIMATIONS SUR LA MORTALITÉ PAR PÊCHE



STOCKS AVEC ESTIMATIONS SUR LA MORTALITÉ NATURELLE*



PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES PARUES À TEMPS *



Surveillance

Des mesures adéquates en place

Pour déterminer les niveaux de capture durables, les scientifiques et les gestionnaires de la pêche s'appuient sur la surveillance. Les journaux de bord, la surveillance à quai ou en mer, ou une combinaison des trois, permettent d'estimer la quantité de chaque espèce capturée et rejetée. Bien que la surveillance au Canada soit raisonnablement élevée, il existe encore des lacunes dans les connaissances et plusieurs possibilités d'amélioration. Si la politique de surveillance des pêches du MPO est réalisée efficacement, elle comblera d'importantes lacunes et garantira une collecte constante de données fiables pour soutenir une pêche durable.

UN CERTAIN DEGRÉ D'OBSERVATION EN MER OU ÉLECTRONIQUE



UN CERTAIN DEGRÉ DE JOURNAUX DE BORD OBLIGATOIRES



UN CERTAIN DEGRÉ DE SURVEILLANCE À QUAI



Gestion

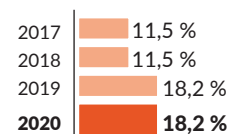
Aucun progrès dans la reconstitution des stocks critiques

Actuellement, 91 % des stocks de poissons du Canada sont inclus dans les plans de gestion intégrée des pêches (PGIP). Toutes les pêches sont censées avoir des PGIP pour fournir un cadre de conservation et d'utilisation durable. De plus, les stocks gravement épuisés requièrent des plans de reconstitution. Mais le nombre de stocks épuisés ayant un tel plan reste très bas, avec peu d'améliorations depuis quatre ans; et les quelques plans qui ont été publiés manquent de rigueur pour être efficaces. En ce qui concerne la réalisation des livrables en 2020, le MPO est loin d'avoir atteint ses objectifs - des retards déjà évidents avant la pandémie de COVID-19.

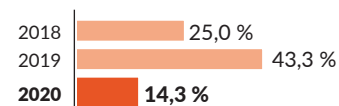
STOCKS INCLUS DANS LES PLANS DE GESTION INTÉGRÉE DES PÊCHES



STOCKS CRITIQUES AVEC UN PLAN DE RECONSTITUTION



LIVRABLES DU PLAN D'ACTION DU MPO COMPLÉTÉS*



*Nouvel indicateur en 2018.



Crédit photo : iStock/shaunl

Ce rapport se concentre exclusivement sur les pêches marines au Canada : poissons osseux, mollusques et crustacés, et autres invertébrés. Les poissons d'eau douce et les espèces telles que le saumon, qui passent une partie de leur vie dans l'eau douce, ne sont pas inclus. Les données présentées dans ce rapport proviennent de la période entre le 2 juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020.

LE CANADA GÈRE-T-IL BIEN SES PÊCHES ?

Plusieurs stocks de poissons ne sont toujours pas gérés conformément aux politiques et engagements du MPO.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pourtant, les meilleures pratiques mondiales et les propres politiques du MPO énoncent clairement ce qui est nécessaire pour reconstituer les stocks et garantir une pêche saine pour les prochaines générations :

- **Une science solide** afin de comprendre l'état actuel des stocks et connaître les facteurs qui les affecteront à l'avenir;
- **Une surveillance efficace** afin de déterminer combien de poissons sont capturés et rejetés chaque année;
- **De bonnes décisions de gestion**, fondées sur des données qui privilégient la santé et l'abondance à long terme plutôt que des résultats à court terme et des profits en chute libre.

La performance du Canada est évaluée selon des indicateurs de bonne gestion issus des meilleures pratiques mondiales et du cadre stratégique du MPO, lequel est basé sur 194 « stocks de référence »[†]

publiés dans les sites du MPO. Pour plus de détails sur la méthodologie et l'analyse utilisées, visitez oceana.ca/FisheryAudit2020.

Évaluation générale : 33 stocks en état critique, 72 incertains

La santé des pêches canadiennes se détériore. L'évaluation d'Oceana Canada pour 2020 révèle que seulement un peu plus du quart (26,8 %) des stocks peuvent être considérés en santé; une baisse de près de 8 % depuis 2017. Il n'y a eu aucune amélioration dans les pêches les plus précaires : 33 stocks sont toujours gravement épuisés, soit le même nombre que l'an dernier et 7 de plus qu'en 2017.

Des changements inquiétants sont également survenus dans la composition des stocks gravement

épuisés depuis les quatre dernières années. Un nombre croissant de stocks d'invertébrés, tant dans l'Atlantique que le Pacifique, sont désormais en zone critique. Dans l'Atlantique, le nombre de stocks de poisson-fourrage (servant de nourriture à d'autres poissons) gravement épuisés est passé à quatre; et il n'y a plus de stocks de poisson-fourrage en bonne santé dans l'océan Pacifique. Cette situation aura de graves répercussions sur l'ensemble de l'écosystème, étant donné la complexité du réseau alimentaire qui dépend de ces espèces.

Le Canada continue de permettre la pêche commerciale de populations gravement épuisées : notamment, certains stocks de morue, un stock de crevettes et un de crabe des neiges, ainsi que plusieurs stocks de poisson-fourrage. Parallèlement, plus du tiers des stocks n'ont pas de données suffisantes pour évaluer leur santé ou analyser les décisions de gestion. Ainsi, le MPO, l'industrie et les autres intervenants prennent des décisions pour 72 stocks sans avoir d'informations appropriées ni des points de référence.

[†] La liste des stocks de référence de l'*Audit des pêches* (194 stocks) fut établie pour l'*Audit des pêches 2017* et est fondée sur les stocks de poissons et d'invertébrés marins inclus dans le rapport d'Oceana Canada, *Canada's Marine Fisheries : Status, Recovery Potential and Pathways to Success*; ainsi que ceux inclus dans la première édition publique de l'Étude sur la durabilité des pêches du MPO, et tout autre stock ayant de nouvelles informations dans les rapports gouvernementaux de l'année. Pour plus d'informations, visitez oceana.ca/FisheryAudit2020.

Zones saine, de prudence et critique

Le MPO compte trois catégories pour qualifier l'état de santé des stocks de poissons. Elles sont définies selon le rendement maximal soutenu (RMS), soit la plus grande quantité de poissons pouvant être capturée, en théorie, sans affecter le maintien du stock à long terme.

ZONE SAINE

Un stock est dans la zone saine lorsque sa biomasse dépasse 80 % du RMS. Lorsqu'un stock se situe dans cette zone, les décisions de gestion de la pêche visent à **le maintenir à ce niveau**.

ZONE DE PRUDENCE

Un stock est dans la zone de prudence si sa biomasse se situe entre 40 % et 80 % du RMS. Pour les stocks dans cette zone, les taux de capture devraient être diminués afin d'éviter l'épuisement du stock et **favoriser son retour à la zone saine**.

ZONE CRITIQUE

Un stock est dans la zone critique lorsque sa biomasse totalise moins de 40 % du RMS. Un stock dans cette zone est gravement endommagé; les **mesures de conservation** sont alors cruciales.

‡ (ex : couteaux Haida Gwaii)

§ La population extérieure de sébaste aux yeux jaunes (hors de l'île de Vancouver) a récemment fait l'objet d'une consultation scientifique évaluant les stratégies de reconstitution potentielles. Tous les scénarios du modèle opérationnel sous-entendent que le stock est actuellement supérieur à 40 % du RMS sur l'ensemble du littoral, même si la biomasse du stock reproducteur a rapidement diminué de 49 à 71 % au nord et de 57 à 79 % au sud au cours des deux dernières générations.

Changements dans les états de santé depuis 2019

Cette année a vu quelques beaux succès. La santé de cinq stocks s'est améliorée, incluant le sébaste aux yeux jaunes en périphérie de l'île de Vancouver qui est passé de la zone critique à saine. Malheureusement, un plus grand nombre de stocks est allé en direction opposée. Neuf stocks sont plus à risque en 2020, incluant un stock de crevette à flanc rayé du Pacifique (SGC 16) qui est passé de zone saine à critique.

Neuf stocks à risque accru en 2020

	Palourdes intercotidales, Côte-Nord [‡] Hareng du Pacifique, détroit de Georgie Crevette à flanc rayé, SGC du fleuve Fraser Crevette ésope, Zone d'évaluation est
	Crevette à flanc rayé, SGC 16
	Hareng de l'Atlantique, Plateforme néo-écossaise/Baie de Fundy (OPANO 4VWX) Morue franche, OPANO 3Ps Crevette nordique/rose, SGC du district de Prince-Rupert Crevette nordique/rose, SGC 14

Cinq stocks à risque moindre en 2020

	Hareng du Pacifique, district de Prince-Rupert Crevette à flanc rayé, SGC 14 Crabe des neiges, Plateforme néo-écossaise (OPANO 4X)
	Sébaste à yeux jaunes, population extérieure [§]
	Crevette nordique, Plateforme néo-écossaise (SPC 13-15)

SGC = Secteur de gestion de la crevette; SPC = Secteur de pêche de la crevette
OPANO = Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)

Indicateurs scientifiques



Progrès au point mort ; des lacunes dans les données augmentent le risque

Plus les gestionnaires des pêches disposent de données fiables, plus ils peuvent prendre de bonnes décisions. Et lorsque les informations scientifiques sont produites selon les délais et mises à la disposition du public, elles favorisent la transparence du processus décisionnel, ce qui permet aux Canadiens d'avoir meilleure confiance envers la gestion de nos pêches et de nos océans.

Pour suivre les progrès du Canada quant à l'amélioration de la santé des stocks de poissons, Oceana Canada utilise plusieurs indicateurs scientifiques qui correspondent aux directives en place dans les politiques du MPO.

INDICATEUR :

Stocks avec des données suffisantes pour évaluer l'état de santé

Objectif : Permettre aux chercheurs de faire une estimation fiable du nombre de poissons dans l'eau, et déterminer leur état de santé.



72 stocks n'ont pas suffisamment de données pour évaluer leur état de santé.

INDICATEUR :

Stocks avec des estimations récentes de leur biomasse

Objectif : Aider les dirigeants à prendre des décisions selon des estimations récentes^A de la quantité de poissons dans l'eau.



INDICATEUR :

Stocks ayant des points de référence établis

Objectif : Permettre aux dirigeants d'évaluer si un stock est dans la zone saine, de prudence ou critique; établir les quantités de prises adéquates selon l'état de santé; et mesurer l'efficacité des mesures de gestion.

Point de référence limite



Point de référence supérieur



Le **point de référence supérieur (PRS)** identifie la limite au-delà de laquelle le poisson sera considéré comme en santé, tandis que le **point de référence limite (PRL)** identifie la limite en deçà de laquelle le stock sera en état critique. Des mesures correctives doivent être établies avant que le stock n'atteigne le point de référence limite.



Un tiers des stocks n'ont toujours pas de points de référence limite, et plus de la moitié n'ont pas de points de référence supérieur.

ENGAGEMENT GOUVERNEMENTAL :

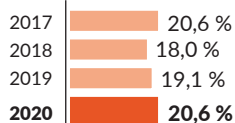
Le MPO s'est engagé à établir des points de référence limite pour tous les principaux stocks commerciaux. Cependant, en 2020, le pourcentage de stocks avec PRL n'a pratiquement pas changé, tandis que le pourcentage de stocks avec PRS a grimpé d'un pourcent. Sans ces références cruciales, le MPO ne peut évaluer la santé des stocks ni fixer des objectifs de rétablissement des stocks épuisés. Sous le cadre de l'approche de précaution du MPO, les gestionnaires ne peuvent pas utiliser le manque d'informations comme prétexte à l'inaction. Ils doivent plutôt aller de l'avant en utilisant les meilleures données disponibles.

^A Dans les cinq dernières années.

INDICATEUR :

Stocks avec un taux estimé de mortalité par pêche

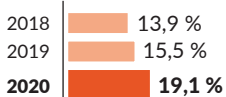
Objectif : Déterminer les niveaux de capture des poissons et établir les limites de pêche durable.



INDICATEUR :

Stocks avec un taux estimé de mortalité naturelle*

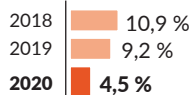
Objectif : Déterminer le taux de mort naturelle des poissons, afin de prendre de meilleures décisions pour la gestion des stocks.



INDICATEUR :

Publications scientifiques publiées selon les délais*

Objectif : Prendre de meilleures décisions en matière de gestion des pêches, en fournissant les plus récentes informations publiques.



*Nouvel indicateur en 2018.



Crédit photo : iStock/RLSPHOTO

LE SÉBASTE REBONDIT

Les populations de poissons épuisées peuvent rebondir si on leur en laisse la chance. Par exemple, après plusieurs années en zone critique causée par la surpêche au début des années 1990, les sébastes des eaux profondes du golfe du Saint-Laurent ont récemment atteint une abondance historiquement élevée après un boom inattendu de la survie des juvéniles entre 2011 et 2013 ; ces sébastes approchent maintenant de la maturité sexuelle. Pour profiter au maximum de cette opportunité pour le sébaste et l'écosystème dans le golfe du Saint-Laurent, il est essentiel de disposer de données scientifiques solides.

En 2018, le MPO a établi une pêche expérimentale dans cette région afin d'explorer les moyens pour les pêcheurs de cibler le sébaste des eaux profondes, plus abondant, et d'éviter le sébaste acadien, moins abondant. Cela permet aussi de déterminer le nombre de captures pour chaque espèce, et d'identifier des moyens pour réduire l'impact sur les petits sébastes, les espèces épuisées et les habitats sensibles. Les résultats de cette recherche doivent éclairer les règles d'un plan de gestion pour assurer une pêche durable et prolonger ce rebondissement.

Selon les attentes du gouvernement décrites dans ses politiques, les processus décisionnels doivent être ouverts et transparents, et le public doit avoir accès aux résultats et aux avis scientifiques dès que possible. Cependant, moins de 5 % des publications scientifiques du MPO ont été publiées à temps.



« Nous ne pouvons pas aider l'océan à guérir si nous ignorons ce qui s'y passe et comment cela nous affecte. C'est pourquoi la recherche est cruciale pour libérer le potentiel d'une vie marine abondante. »

— Dr Boris Worm, Professeur de recherche Killam, Université Dalhousie et conseiller scientifique d'Oceana.

Indicateurs de surveillance des prises



Une nouvelle politique favoriserait de meilleures données

Pour prendre de bonnes décisions quant à la gestion des pêches et la reconstitution des stocks épuisés, il est essentiel de savoir combien de poissons sont capturés chaque année. La plupart des stocks marins au Canada ont un certain degré de surveillance des prises en place, par le biais de journaux de bord, de surveillance en mer et à quai, ou une combinaison des trois. Chaque outil de surveillance revêt une fonction précise, et toutes les pêches n'ont pas besoin d'une surveillance à 100 % par chaque outil. Mais combinés, ces programmes fourniraient des données fiables et opportunes pour soutenir une gestion durable des pêches. Aujourd'hui, il est difficile de déterminer le degré de surveillance des prises, et si celles-ci comprennent les prises accessoires (involontaires). Si la nouvelle politique de surveillance des pêches du MPO est implantée de manière rigoureuse et en temps opportun, elle pourrait combler ces lacunes.



En 2020, aucun des plans de gestion intégrée des pêches étudiés par Oceana Canada n'avait des objectifs précis et mesurables de surveillance des prises, malgré les exigences indiquées dans la Politique de surveillance des pêches.

INDICATEUR :

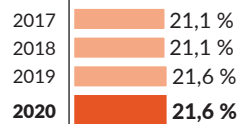
Stocks dont les pêches ont des mesures de surveillance des prises

Objectif : Aider à prévenir la surpêche, contrôler la capture accessoire et recueillir des informations scientifiques pour l'évaluation des stocks.

Un certain degré de surveillance en mer ou électronique



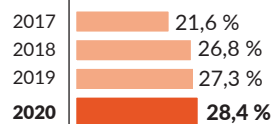
Surveillance en mer ou électronique à 100 %



Un certain degré de journaux de bord obligatoires



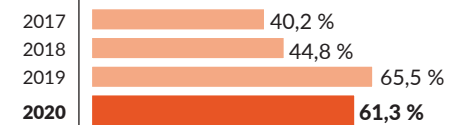
Journaux de bord obligatoires où toutes les prises sont notées



Un certain degré de surveillance à quai



Vérification à quai indépendante de 100 % des débarquements



ENGAGEMENT GOUVERNEMENTAL :

En novembre 2019, le MPO a publié une Politique de surveillance des pêches, fournissant des normes nationales attendues depuis longtemps qui définissent clairement les attentes en matière d'objectifs de surveillance des captures, les méthodes pour déterminer les outils utilisés et le degré de surveillance requis. Si cette politique est réalisée efficacement, elle pourrait combler les écarts de données qui laissent trop de pêches gérées dans l'ignorance. Cette politique est nécessaire pour garantir le respect de la nouvelle loi canadienne sur les pêches, qui rend désormais obligatoire le rétablissement des populations de poissons, car les plans de rétablissement ne peuvent être qu'à la mesure des données qui les alimentent. Ceci marque une étape importante vers une gestion durable des pêches canadiennes. Mais pour constater un impact sur l'eau, le gouvernement fédéral doit concrétiser cette politique dès maintenant.

MANQUE DE DONNÉES SUR LE MAQUEREAU

Le maquereau bleu est gravement épuisé depuis 2011 dans les sous-zones 3 et 4 de l'OPANO. Le MPO s'est engagé à publier un plan de reconstitution des stocks de maquereau bleu en 2020, mais il manque les données nécessaires pour fixer les limites de capture et les stratégies de capture appropriées. Jusqu'à cette année, la pêche d'appât n'était pas tenue de déclarer les prises ; et la pêche récréative n'est toujours pas déclarée. Ces deux pêches sont soupçonnées de représenter des milliers de tonnes de maquereaux chaque année, non compris dans les limites de capture.

Ce genre de lacune doit être traité via l'implantation de la Politique de surveillance des prises.

Credit photo : iStock/shaun1



« Les pêcheurs veulent avoir confiance envers les déclarations des autres, et savoir que les règles du jeu sont équitables. Aucune sortie de chalut pour les poissons de fond ne devrait avoir lieu sans au moins une surveillance électronique à bord. »

— Bruce Turris, Directeur général,
Canadian Groundfish Research and Conservation Society

Indicateurs de gestion



Il faut plus de plans de rétablissement

Les plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) sont des outils essentiels pour la réussite des pêches, en établissant comment celles-ci seront gérées durant une certaine période. Des progrès ont été réalisés, plus de 90 % de tous les stocks étant maintenant inclus dans un PGIP. Mais il faut en faire plus pour les stocks en zone critique. Depuis 2009, la politique fédérale affirme promouvoir la croissance en exigeant des plans de reconstitution pour les stocks gravement épuisés, avec des objectifs, des échéanciers et des mesures de conservation précis. Depuis un an, le MPO n'a publié aucun plan de reconstitution, en dépit des engagements pris pour achever et publier les plans du maquereau bleu et celui de la morue du nord, déjà retardé à plusieurs reprises. Ainsi, plus de 80 % des stocks gravement épuisés n'ont toujours pas de plan de rétablissement.

INDICATEUR :

Stocks inclus dans les Plans de gestion intégrée des pêches

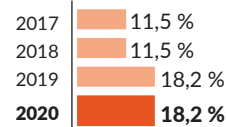
Objectif : Fournir un cadre pour la conservation et l'utilisation durable des pêches canadiennes en établissant clairement les directives de gestion pour une période donnée.



INDICATEUR :

Stocks en zone critique ayant un plan de rétablissement¹

Objectif : Fournir un cadre de planification afin d'assurer le rétablissement des stocks de poissons hors de la zone critique. Ces stocks subissent de graves dommages ; des mesures de conservation sont essentielles.



¹ Le plan de rétablissement du maquereau de l'Atlantique a été publié le 6 novembre 2020 (soit après la date limite du 1^{er} juillet pour les données de ce rapport). Le plan ne contient pas les délais ni les objectifs nécessaires pour ramener le stock dans la zone saine.

ENGAGEMENT GOUVERNEMENTAL :

Le MPO s'est engagé à inclure tous les principaux stocks commerciaux dans les plans de gestion intégrée des pêches.

POURQUOI LES PLANS DE RÉTABLISSEMENT SONT IMPORTANTS

Pendant 500 ans, la morue du nord a soutenu une pêche lucrative et durable à Terre-Neuve-et-Labrador. Avec une bonne gestion, elle pourrait à nouveau le faire. Cependant, près de trois décennies après l'effondrement du stock, le MPO n'a toujours pas établi de plan de reconstitution, laissant la morue du nord sans limites de capture sécuritaires ni processus clair pour revenir à un niveau sain.

Ceci a accru la vulnérabilité de ce poisson déjà gravement épuisé. En 2019, la morue du Nord a connu une légère hausse (4 %) de sa biomasse. Le MPO a réagi en augmentant le quota à 12 350 tonnes, un bond de 30 %, contrairement aux recommandations scientifiques et à ses propres politiques. Cette année, le MPO a maintenu le même quota dangereusement élevé que l'année dernière, pour un stock supposément sous moratoire pour la pêche commerciale.

« Maintenir le quota de morue à un niveau insoutenable continue d'exercer une pression de pêche irresponsable sur une population gravement en zone critique. Nous voulons tous voir grandir les populations de morue. Nous devons être patients ; on ne peut pas se sortir d'une telle dette biologique par la pêche. »

— Dr Robert Rangeley, Directeur des sciences, Oceana Canada





« Dans les dernières décennies du 20^e siècle, les océans canadiens ont perdu 50 % de la quantité totale de poissons, au poids, en raison de la surpêche. Une grande partie de l'abondance historique qui a soutenu les peuples autochtones depuis des temps immémoriaux a été perdue en une seule génération. »

— Roger Augustine, Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations NB/IPÉ



Crédit photo : iStock/RyersonClark

LES PÊCHES CANADIENNES SONT-ELLES PRÊTES À FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

En un mot... non. En plus de toutes les activités humaines qui affectent la pêche au Canada, les impacts et les perturbations des changements climatiques s'accroissent. Face à ces changements, le MPO doit de toute urgence évaluer la vulnérabilité des espèces et s'adapter à cette nouvelle réalité. Des stocks sains et résilients pourront mieux résister au réchauffement et à l'acidification des eaux, à répartition changeante des prédateurs et des proies, et aux autres effets des changements climatiques.

Livrables du plan de travail

Des réalisations manquées

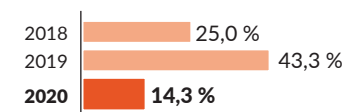
Dans la dernière année, aucun nouveau plan de rétablissement n'a été publié; et seulement 20 % des PGIP attendus ont été complétés. Même si la pandémie de COVID-19 a contribué aux retards, les progrès à ce chapitre sont d'une lenteur décourageante depuis plusieurs années.

Sur une plus note positive, le gouvernement fédéral a créé une page web où les Canadiens peuvent consulter les plans de travail annuels du MPO (maintenant appelés plans de travail du Cadre pour la pêche durable), ainsi que les rapports annuels dont les livrables ont été complétés. Il s'agit d'une amélioration importante de la transparence en matière de gestion des pêches.

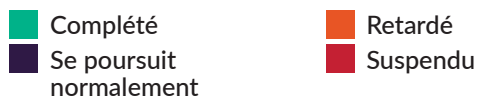
INDICATEUR :

Livrables du plan de travail du MPO complétés

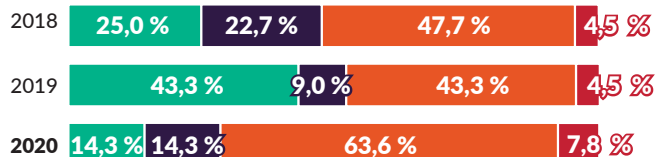
Objectif : Accomplir les tâches prioritaires établies par le ministère chaque année, incluant l'élaboration des PRL, des PGIP et des plans de rétablissement.



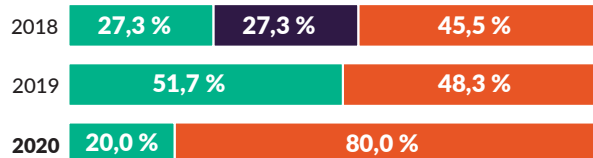
Statut



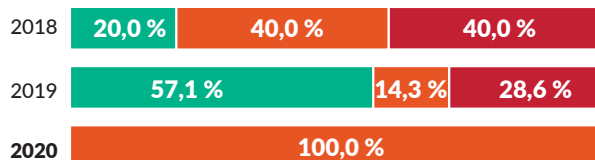
Livrables généraux



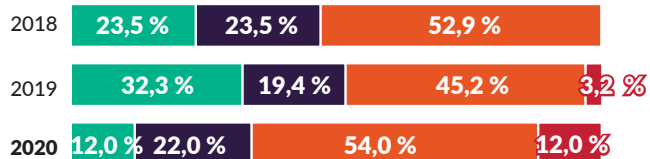
Plans de gestion intégrée des pêches



Plans de rétablissement



Points de référence et règles de contrôle des prises



SI LES ENGAGEMENTS ÉTAIENT RESPECTÉS, NOUS VERRIONS DES CHANGEMENTS

Si l'ensemble des livrables établis dans les plans de travail du MPO entre 2017 et 2020^o étaient complétés, les pêches canadiennes auraient bénéficié de :

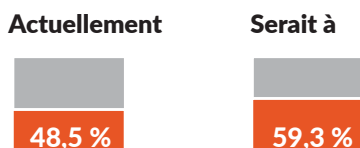
Stocks avec PRL :



Stocks inclus dans les PGIP :



Stocks avec PRS :



Stocks en zone critique avec plans de rétablissement :



^o (2017/18, 2018/19, 2019/20 et 2020/21)



ARGUMENTS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DU RÉTABLISSEMENT DES PÊCHES CANADIENNES

La gestion durable des océans génère d'énormes bénéfices. C'est le principe fondamental de l'économie bleue. Des pêches saines et abondantes sont les piliers d'une économie bleue florissante, qui emploie des dizaines de milliers de Canadiens sur nos trois côtes. Mais les pêches canadiennes - et les moyens de subsistance qui s'y rattachent - sont en difficulté.

Aujourd'hui, plus de stocks et une plus grande variété d'espèces sont en déclin. Nous savons déjà quelles sont les conséquences de l'échec des pêches. En 1990, l'effondrement de la morue de l'Atlantique a envoyé près de 40 000 personnes au chômage et a engendré des situations désespérées pour plusieurs communautés côtières de Terre-Neuve.

Avec le déclin de la morue et d'autres poissons de fond, l'industrie s'est tournée vers les crustacés. Aujourd'hui, le homard, le crabe, les crevettes et les pétoncles représentent la principale valeur économique des pêches canadiennes. Cependant, les pressions humaines et environnementales ont entraîné plus de stocks de mollusques et de crustacés dans la

zone critique. En 2017, une seule de ces populations était gravement épuisée; aujourd'hui, il y en a huit.

Les quantités de crabe des neiges au large de Terre-Neuve-et-Labrador font sonner l'alarme. En 2009, les débarquements de crabe atteignaient 53 400 tonnes. Dix ans plus tard, ce volume est réduit de moitié et les stocks atteignent des seuils minimaux quasi historiques. Une nouvelle baisse des stocks de mollusques serait dévastatrice pour les économies côtières, les populations autochtones et l'industrie des fruits de mer.

Le Canada ne peut pas se permettre une gestion complaisante de ses pêches. Les décisions à courte vue qui permettent une pêche insoutenable de populations gravement épuisées laissent tomber les communautés et les gens qui dépendent du poisson. Si le rétablissement des pêches peut nécessiter des réductions substantielles de prises à court terme, nous pourrions en tirer des gains économiques durables à long terme et éviter d'autres réductions accrues et plus longues. Selon le rapport d'Oceana Canada sur les

avantages économiques et sociaux de la reconstitution des pêches², publié en 2019, le rétablissement de stocks tels que le sébaste, le bar rayé et le hareng du Pacifique à des niveaux sains pourrait fournir une valeur économique jusqu'à 11 fois plus élevée qu'aujourd'hui.



Crédit photo : iStock/Pickone

² Sumaila R and Teh L. 2019. *Economic and Social Benefits of Fisheries Rebuilding: Six Canadian Case Studies*. www.oceana.ca/en/publications/reports/economic-and-social-benefits-fisheries-rebuilding

UN ÉCART GRANDISSANT ENTRE LES ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT ET SES ACTIONS

La nouvelle *Loi sur les pêches* est maintenant en vigueur ; et le gouvernement fédéral a affecté 100 millions de dollars pour évaluer et rebâtir les stocks de poissons. Toutefois, les éléments les plus importants de la nouvelle loi n'ont pas encore été mis en œuvre.

Par exemple, la loi rend les plans de reconstruction obligatoires pour toutes les populations épuisées énumérées dans la réglementation, mais le Canada n'a toujours pas créé les règlements nécessaires à la réalisation de la loi. En d'autres termes, la loi ne s'applique actuellement à aucun stock.

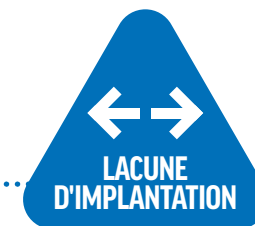
Les plans de travail concrétisant les politiques du MPO sont rarement achevés à temps. Le retard était particulièrement important en 2020 ; et seuls certains de ces retards peuvent être attribués à la pandémie de COVID-19. Il y a des retards dans la publication de 80 % des PGIP, plus de la moitié des points de référence et des règles de contrôle des prises, ainsi que tous les plans de reconstitution. Au rythme actuel^{*}, il faudra encore 10 ans pour que tous les stocks de référence aient un PRL et 25 ans pour qu'ils aient des PRS. Il faudra 37 ans pour que tous les stocks gravement épuisés soient inclus dans un plan de rétablissement, ce qui n'est qu'une première étape

pour promouvoir délibérément la croissance d'une population épuisée.

Entre-temps, les plans de reconstruction publiés par le MPO n'ont pas la rigueur nécessaire pour assurer leur efficacité. Dans les piliers de ces plans, comme les échéanciers et les objectifs de rétablissement, il n'y a guère de raisons de s'attendre à ce que les mesures de gestion soient efficaces pour rétablir la santé des stocks.



Crédit photo : iStock/gorodenkoff



ENGAGEMENT ET MANDAT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

« Mettre en œuvre la *Loi sur les pêches* récemment modernisée, qui rétablit les protections perdues, priorise le rétablissement des stocks de poissons, prévoit des mesures de protection modernes pour préserver ces populations et leurs habitats pour les générations futures, et permettre à l'industrie des pêches du Canada de continuer à faire croître l'économie et à soutenir les communautés côtières.

La durabilité de nos ressources océaniques demeure primordiale. »

— Lettre de mandat du premier ministre Justin Trudeau à Bernadette Jordan, Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, décembre 2019

^{*} Basé sur l'augmentation annuelle moyenne du pourcentage des stocks avec chacun des indicateurs depuis quatre ans.

Le gouvernement fédéral a pris des engagements prometteurs. Il est maintenant temps de les mettre en œuvre.

« Nous ne pouvons pas avoir une économie océanique forte sans des océans en bonne santé. Avec trois océans et le plus long littoral du monde, le Canada a une réelle opportunité de faire croître son économie et de devenir un chef de file mondial dans la conservation des océans. »

— L'Honorable Bernadette Jordan, Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne



« Pour réaliser une économie bleue lucrative et durable, le gouvernement doit: 1. implanter les dispositions de la nouvelle *Loi sur les pêches* canadienne ; et 2. favoriser la résilience des écosystèmes en protégeant les habitats marins, gérer les impacts liés aux changements climatiques et éliminer le fléau de la pollution plastique. En joignant ces engagements à une gestion progressive des pêches, nous pouvons atteindre notre plein potentiel en tant que grande nation de pêche. »

— Josh Laughren,
Directeur exécutif, Oceana Canada



PÊCHE EXCESSIVE DES POISSONS QUI NOURRISSENT LES ÉCOSYSTÈMES OCÉANIQUES

Les poissons-fourrage sont de petits poissons en bancs, riches en nutriments, mangés par les plus grosses créatures marines ; ainsi, ils sont essentiels tant pour la santé des réseaux alimentaires océaniques que celle des pêches.

Dans le Canada atlantique, par exemple, le maquereau et le hareng sont utilisés comme appâts dans les pêches lucratives au homard et au crabe ; en plus d'offrir une source de nourriture vitale pour toute la faune marine, des baleines et des macareux jusqu'à la morue. Dans le monde entier, les poissons-fourrage ont une valeur deux fois plus élevée dans l'eau que dans un filet.**

Pourtant, le Canada pratique la surpêche de ces espèces essentielles. Aujourd'hui, plus de 54 % du total des débarquements de poissons-fourrage proviennent de stocks gravement épuisés ; et le problème ne fait que s'aggraver. Dans l'*Audit des pêches 2017* d'Océana Canada, quatre stocks de poissons-fourrage étaient considérés en santé. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un seul ; et le nombre de stocks de poissons-fourrage gravement épuisés a plus que doublé.

Pensez au capelan au nord-est de Terre-Neuve-et-Labrador : un poisson-fourrage essentiel pour une multitude d'animaux marins. Entre les années 1980 et 1991, la biomasse de ce stock de poisson-fourrage est passée de six millions de tonnes à moins de 150 000. Aujourd'hui, nous savons que la population n'est pas rétablie, mais les données ne sont pas claires. Malgré cette incertitude, le MPO a fixé un quota de près de 20 000 tonnes cette année. Comparons cela à l'Islande, dont le quota de capelan pour 2019-2020 était de zéro, selon des évaluations rigoureuses indiquant que les stocks approchaient de leur point de référence limite.

Nous devons rétablir les stocks de poissons-fourrage gravement épuisés en maintenant la pression de pêche au niveau le plus bas possible, et en élaborant des plans de rétablissement rigoureux assortis d'échéanciers et d'objectifs. Sans intervention, le déclin des poissons-fourrage se poursuivra, avec des conséquences dévastatrices pour toutes les espèces, les écosystèmes et les emplois qui en dépendent.



« Le capelan a une valeur plus élevée dans l'eau. Plus de capelan dans l'eau signifie que nos générations futures auront encore la chance de voir le rivage scintiller d'argent au printemps, de capturer et de goûter la morue de l'Atlantique et de voir les baleines se régaler. »

— Gordon Slade, Président émérite et membre senior, Océans, Shorefast Foundation

** Lenfest Forage Fish Task Force. 2012. *Little Fish, Big Impact: Managing a Crucial Link in Ocean Food Webs*. www.oceanconservation.org/foragefish/files/Little%20Fish,%20Big%20Impact.pdf

CARTE DES STOCKS LES PLUS DANGEREUSEMENT ÉPUISÉS

En 2020, il n'y a pas eu d'amélioration quant au nombre de stocks gravement épuisés au large des côtes canadiennes du Pacifique et de l'Atlantique. Beaucoup trop d'entre eux n'ont toujours pas de plan de rétablissement : à peine six sur 33 stocks. Un changement notable est l'augmentation du nombre de stocks de crustacés et de poissons-fourrage sur la liste — une tendance inquiétante.

 PLAN EN PLACE

 ENGAGEMENT À PRODUIRE UN PLAN










 AUCUN PLAN

* Ces stocks sont cogérés avec d'autres juridictions.

† Ces stocks n'ont pas de plan de rétablissement conformes à l'approche de précaution du MPO, mais ils ont des stratégies de reconstitution temporaires développées par la North Atlantic Fisheries Organization (NAFO).

^ Le développement de plans de rétablissement pour ces stocks est assuré par direction à Ottawa.

RÉGION DU PACIFIQUE

-  Bocaccio (eaux de la C.-B.) **Complété en 2013-14**
-  Sébaste aux yeux jaunes (population des eaux intérieures) **Complété en 2017-18**
-  Hareng du Pacifique (Haida Gwaii) **En cours (à compléter en 2020-21)**
-  Crevette nordique (SDG du fleuve Fraser)
-  Crevette nordique (SDG du district de Prince Rupert)
-  Crevette nordique (SDG 14)
-  Crevette nordique (SDG 18-19)
-  Crevette à flanc rayé (SDG 16)
-  Crevette à flanc rayé (SDG 18-19)

RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

✓ Crevette nordique (SFA 6)[^] **Complété** en 2018/19

⚙️ Maquereau (sous-zone 3 and 4)[^] **Retardé** (devait être complété en 2019/20)

RÉGION DE QUÉBEC

⚙️ Morue franche (3Pn, 4RS) **En cours** (à compléter en 2020-21)

✗ Merluche blanche (4RS)

RÉGION DU GOLFE

⚙️ Plie canadienne (4T) **En cours** (à compléter en 2020-21)

⚙️ Morue franche (4T+4Vn (Nov-Avril)) **En cours** (à compléter en 2020-21)

⚙️ Hareng atlantique (4T, géniteurs du printemps) **En cours** (à compléter en 2020-21)

⚙️ Merluche blanche (4T) **En cours** (à compléter en 2020-21)

⚙️ Plie rouge (4T) **En cours** (à compléter en 2020-21)

✗ Raie tachetée (4T)

✗ Limande à queue jaune (4T)

RÉGION DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

⚙️ Morue franche (2J3KL) **Retardé** (devait être complété en 2018/19)

⚙️ Morue franche (3Ps) **En cours** (à compléter en 2020-21)

✗ Plie canadienne (2+3K)

✗ Plie canadienne (3LNO)* †

✗ Plie canadienne (3Ps)

✗ Morue franche (3NO)* †

✗ Hareng atlantique (4R, géniteurs du printemps)

✗ Aiglefin (3Ps)

✗ Crabe des neiges (3L – côte)

RÉGION DES MARITIMES

✓ Morue franche (4X5Y) **Complété** en 2019/20

✓ Morue franche (5Zjm)* **Complété** en 2019/20

✓ Hareng atlantique (4VWX) **Complété** en 2013/14⁺⁺

✗ Merluche blanche (4VW)

⁺⁺ Un plan de reconstruction a été achevé en 2013-14 pour faire passer la plus grande partie de frai du hareng de l'Atlantique (4VWX) de la zone prudente à la zone saine, mais le plan doit être mis à jour.

ÉVALUATION DES PROGRÈS SUR LES PRIORITÉS DE L'AUDIT DES PÊCHES 2019

Au cours des dernières années, le Canada a fait des efforts pour rétablir et maintenir la santé des pêches en rétablissant le financement, en rehaussant la transparence et en adoptant de nouvelles politiques et une *Loi sur les pêches* moderne. Cette année, sur le plan scientifique, le MPO a élaboré de nouveaux points de référence et de nouvelles règles de contrôle de la pêche. Et l'automne dernier, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi de 107,4 millions de dollars sur cinq ans pour évaluer et reconstituer les stocks.

Ces investissements doivent maintenant se traduire en mesures concrètes, car le rythme actuel des changements est insuffisant afin que le gouvernement respecte ses propres engagements.

L'an dernier, Oceana Canada a recommandé au MPO de :

- Finaliser la réglementation afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Loi sur les pêches* ;
- Corriger les divergences dans la surveillance des prises en implantant la Politique nationale de surveillance des pêches ;
- Développer et exécuter des plans de rétablissement de qualité, qui comprennent des objectifs et des échéanciers pour les stocks gravement épuisés.

Aucune de ces priorités n'a été réalisée. Il n'y a pas eu de changement net dans le pourcentage des stocks ayant fait l'objet d'évaluations récentes ou d'estimations de la mortalité par pêche en 2020. Le nombre de stocks de référence avec des PRL a diminué. De plus, le Secrétariat canadien de consultation scientifique du MPO continue à prendre beaucoup trop de temps pour publier des informations importantes.

La pression financière causée par la pandémie de COVID-19 sur l'industrie de la pêche a amené le gouvernement à s'engager financièrement afin d'aider les communautés en cette période sans précédent. La pandémie a sans aucun doute contribué à retarder la mise en œuvre des mesures de gestion durable de la pêche. Toutefois, l'absence de progrès à long terme dans les quatre dernières années reflète un besoin systémique de plus grande responsabilité, de rigueur et d'action dans la gestion des pêches canadiennes.

RECOMMANDATIONS :

COMBLER LES LACUNES À LA MISE EN ŒUVRE

Pour l'année à venir, Oceana Canada exhorte le MPO à combler les lacunes les plus urgentes en matière de gestion des pêches, notamment :

- Compléter la réglementation pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la *Loi sur la pêche*, en identifiant les principaux stocks et en exigeant des échéanciers et des objectifs pour les plans de reconstitution achevés ;
- Corriger les divergences dans la surveillance des prises en mettant en œuvre la Politique de surveillance des pêches, présentée en novembre 2019 ;
- Développer et exécuter des plans de rétablissement de qualité, incluant des objectifs et des échéanciers pour les stocks identifiés dans le plan de travail 2020-21.

Le MPO devrait également continuer à enrichir, mettre à jour et publier ses plans de travail pour l'année fiscale, élaborés en réponse à l'audit de 2016 du Commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces plans de travail devraient utiliser les meilleures données scientifiques disponibles pour éclairer l'achèvement des livrables.

Liste de tâches

En plus de répondre aux priorités énoncées à la page précédente, Oceana Canada demande au MPO de réaliser les actions suivantes d'ici l'an prochain afin d'accélérer la mise en œuvre du Cadre pour la pêche durable du ministère. En particulier, respecter les engagements en cours ou ceux qui ont été retardés par rapport aux plans de travail précédents, ainsi que ceux dont la réalisation est prévue pour cette année fiscale :

Science

- Investir les ressources** pour évaluer rapidement les stocks incluant une estimation de la mortalité de toutes les sources, en priorisant les stocks n'ayant aucune évaluation ou celles qui remontent à plus de cinq ans;
- Résoudre les causes des retards** dans la publication des informations scientifiques et améliorer les délais de publication;
- Prioriser** l'établissement de points de référence pour déterminer dans quelle zone ils se situent et établir des règles de contrôle des prises pour chaque zone :
 - Établir les PRL pour huit autres groupes de stocks, en s'assurant qu'au moins neuf autres stocks de référence aient de nouveaux PRL ou à jour, augmentant la proportion de stocks de référence avec un PRL à 67 %.
 - Établir les PRS pour trois autres groupes de stocks, en s'assurant qu'au moins six autres stocks de référence aient de nouveaux PRS ou à jour, augmentant la proportion de stocks de référence avec PRS à 49 %.
 - Établir des règles de contrôle des pêches pour deux autres groupes de stocks, en s'assurant qu'au moins deux autres stocks de référence aient des règles de contrôle nouvelles ou à jour l'an prochain.

Surveillance

- Mettre en œuvre** la Politique de surveillance des pêches, afin que toutes les pêches commerciales aient une surveillance suffisante pour évaluer précisément toutes les prises conservées et rejetées.
 - Inclure un plan de travail avec un échéancier qui dirigera la mise en œuvre de la politique.

Gestion

- Prioriser** l'achèvement et la publication des plans de gestion :
 - Élaborer et publier les PGIP pour 19 groupes de stocks, en s'assurant qu'au moins 23 autres stocks de référence fassent partie d'un PGIP public, afin d'augmenter le taux de stocks de référence avec PGIP à 93,3 %.
 - Élaborer et publier des plans de rétablissement pour 14 autres stocks, incluant la morue franche (OPANO 2J3KL), le maquereau atlantique, le hareng atlantique – géniteurs du printemps dans le golfe du St-Laurent, et le hareng du Pacifique (Haida Gwaii).
- Établir les priorités et un échéancier** pour compléter les plans de rétablissement des stocks en zone critique et ceux dans la zone de prudence en déclin ou ayant déjà diminué jusqu'à la moitié de leur PRS.

PASSEZ À L'ACTION

Le temps est venu de gérer les pêches canadiennes de façon plus responsable.

1. Signez la pétition et ajoutez votre voix à celles qui demandent le rétablissement urgent des populations de poissons au Canada. Visitez oceana.ca/RebuildAbundance
2. Demeurez à l'affût des dernières nouvelles sur la recherche océanographique, nos expéditions et nos campagnes en visitant oceana.ca/blog (billets de blogue en anglais seulement).
3. Partagez votre passion pour la protection des océans avec votre famille et vos amis!



Oceana Canada



OceanaCAN



oceana_canada



Oceana Canada

Remerciements

Les auteurs aimeraient remercier les nombreuses personnes, incluant plusieurs membres de l'équipe d'Oceana Canada, ayant contribué à ce rapport, en particulier Kim Elmslie, Josh Laughren, Julie Stauffer, Tammy Thorne, Jennifer Whyte et Lesley Wilmot.

NOUS POUVONS SAUVER LES OCÉANS ET NOURRIR LE MONDE ENTIER.

Établie en 2015, Oceana Canada est une organisation caritative indépendante qui fait partie de la plus grande organisation internationale vouée exclusivement à la conservation des océans. Les efforts de sensibilisation d'Oceana Canada ont notamment contribué à mettre fin au commerce des nageoires de requins, faire du rétablissement des populations de poissons épuisées une obligation légale, améliorer la façon dont les pêches sont gérées, et protéger les habitats marins. Nous travaillons avec la société civile, les universitaires, les pêcheurs, les populations autochtones et le gouvernement fédéral afin d'aider les océans canadiens à retrouver leur santé et leur abondance d'autrefois. En assurant la restauration des océans canadiens, nous fortifierons nos communautés, profiterons de plus grands avantages sur les plans économique et alimentaire, et protégerons notre avenir.

 **OCEANA** Protégeons les
Océans du Monde